

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'un partenariat

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) &
Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines Francophones (CPCCAF)

La convention cadre de partenariat signée entre l'AUF, premier réseau universitaire au monde et en Afrique, et la CPCCAF, premier réseau de chambres consulaires francophones, témoigne d'une volonté commune de rapprocher acteurs économiques et universitaires en Afrique francophone.

L'AUF et la CPCCAF partagent une vision commune sur de nombreux défis de développement en Afrique francophone : rapprochement entre les écosystèmes économiques et scientifiques, renforcement des capacités de la jeunesse et de leur employabilité, recherche, innovation et promotion de l'entrepreneuriat (féminin en particulier) ...

L'accord de partenariat vise à mutualiser ressources, réseaux et savoir-faire afin notamment :

1. De concevoir des référentiels de métiers et compétences, en particulier dans les secteurs à fort potentiel en Afrique ;
2. De promouvoir la mobilité estudiantine orientée vers le renforcement de l'employabilité, à travers des stages en entreprise et dans les implantations respectives ;
3. De collaborer à l'enrichissement des baromètres et des études économiques au services des universités et des entreprises.

La convention a été signée en février 2026 par le professeur Slim KHALBOUS, Recteur de l'AUF, et Monsieur Youssouf Moussa DAWALEH, Président de la Chambre de Commerce de Djibouti, élu à la présidence de la CPCCAF en juin 2025 pour un mandat de trois ans.

À propos de l'AUF

Créée il y a 65 ans, est aujourd'hui le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 établissements membres : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans environ 120 pays. Révélateur du génie de la Francophonie scientifique partout dans le monde, l'AUF est aussi un label qui porte une vision pour un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ». En savoir plus sur www.auf.org.



Slim KHALBOUS
recteur, AUF

À propos de la CPCCAF

Créée le 11 mai 1973 à l'initiative des Présidents Pompidou (France), Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Sédar-Senghor (Sénégal) a pour objectif de contribuer au développement économique durable du secteur privé africain par la coopération entre les chambres consulaires de son réseau et de favoriser les échanges économiques entre ces pays. Elle regroupe plus de 80 structures affiliées (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et d'artisanat, chambres d'agriculture) et organisations intermédiaires (patronats, associations, coopératives...) issues d'Afrique et du monde francophone, et agit pour renforcer les capacités et compétences des chambres africaines, et accompagne la mise en place de programmes de coopération économique. En savoir plus sur www.cpccaf.org.



Youssouf
M. DAWALEH
Président, CPCCAF